

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE CAPITAINE LUC-FORTIN**

**PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU 24 février 2026**

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 24 février 2026 à 18 h 30** à l'édifice Henryville.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Emmanuelle Duchesne -présidente
 Madame Josiane Duval – parent
 Madame Vanessa Boudriau – enseignante
 Madame Josiane Falcon – enseignante
 Madame Marie-Pier Pelletier – technicienne au service de garde
 Madame Agathe Roy – enseignante
 Madame Sara Ducas – parent
 Madame Fauve D'Amour - parent
 Madame Dominique Hudon - parent
 Madame Catherine Gérin – directrice de l'école
 Madame Isabelle Venditti – personnel de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

 Monsieur Maxime Roussel – parent
 Monsieur Éric Simard – enseignant

1. Ouverture de la séance

1.1. Vérification du quorum

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18h36.

Madame Catherine Gérin souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout des points suivants :

La Dictée TPL et dans le varia Club des petits déjeuners.

Il est proposé par Sarah Ducas d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et adopté à l'unanimité.

Résolution 2026-02-24-CÉ-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2025

Une demande de modification est formulée concernant le point 5.3, afin d'ajuster la phrase d'approbation. La modification est acceptée et sera intégrée à la version finale du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Isabelle Venditti d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

Résolution 2026-02-24-CÉ-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public;

Aucun parent était présent.

5. Points de la présidente;

Aucun point n'est soulevé par la présidence.

6. Points de la direction / informations

6.1. Formations des membres du conseil d'établissement;

Les fiches pertinentes ont été jointes lors de l'envoi des documents de la rencontre. Tous les membres confirment en avoir pris connaissance et en comprendre le contenu.

6.2. Suivis de la dernière séance du conseil d'établissement (Campagne de financement des fromages, activité de pêche 3^e cycle);

La levée de fonds s'est déroulée comme prévu et le profit généré est similaire à celui de l'an dernier pour cette première campagne de financement.

L'activité de pêche du 13 février s'est tenue tel qu'annoncé et a regroupé les élèves selon la planification établie.

6.3. Photos scolaires 2026-2027;

Misskit est confirmé pour le 21 septembre 2026 à l'édifice d'Henryville et pour le 23 septembre 2026 à l'édifice St-Joseph.

6.4. Projets de la Fondation Jacques-Landry;

Le principal projet financé cette année consiste en l'acquisition de livres pour les projets pédagogiques. Les ouvrages, qui seront répartis entre les deux édifices, ont été ciblés par les enseignants. L'achat prévoit un roman en 20 exemplaires pour un projet de lecture en classe ainsi que quatre titres en cinq exemplaires chacun pour des cercles de lecture.

Leur soutien financier permet également, cette année, d'ajouter des périodes d'éducation physique pour les élèves, en portant la tâche du spécialiste en éducation physique de chacun des édifices à 100 %.

6.5. Présentation du compte rendu des dépenses liées au don de l'équipe cycliste pour le Grand Défi Pierre Lavoie;

À l'édifice d'Henryville, plusieurs achats ont déjà été effectués. Un solde demeurant disponible sera utilisé au printemps pour l'acquisition d'articles destinés à la cour.

À l'édifice St-Joseph, les achats sont en cours. Une partie du budget sera également utilisée pour l'acquisition de matériel destiné à la cour.

6.6. État FDS;

Deux enseignantes ont reçu une bourse Desjardins et quelques enseignants ont obtenu une bourse de la CNESST cette année.

Les montants liés au fonds à destination spéciale (FDS) ont été transmis. Les membres demandent un suivi plus détaillé des entrées et des sorties de ce fonds. La direction s'engage à fournir un tableau à cet effet lors de la prochaine séance et précise que l'intention d'utilisation des profits de chaque levée de fonds doit être déterminée à l'avance (ex. : dîner de Noël, sortie scolaire, jeux gonflables de fin d'année).

7. Points de la direction / approbations;

7.1. Rapport budgétaire 2025-2026- mesures dédiées et protégées;

Les enveloppes budgétaires reçues pour l'année 2025-2026 ont été présentées et les dépenses admissibles pour chacune d'elles ont été précisées. Les budgets ont été officiellement débloqués en janvier, bien que certains montants aient déjà été anticipés pour l'année. Les clarifications demandées par les membres ont été fournies.

Il est proposé par Mme Fauve D'Amour et appuyé par Mme Josiane Falcon d'approuver le rapport budgétaire.

Résolution 2026-02-24-CÉ-03

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. Remboursement de dépenses à partir du fonds à destination spéciale;

L'autorisation est donnée pour le paiement de la facture du fromage ainsi que pour le dîner de Noël.

Il est proposé par Mme Sara Ducas et appuyé par Mme Isabelle Venditti d'approuver le transfert.

Résolution 2026-02-24-CÉ-04

7.3. Grille-horaire et grille-matières 2026-2027;

La grille-matières demeure identique à celle de l'année en cours, soit 2 périodes d'anglais, 2 périodes d'arts et 3 périodes d'éducation physique. Une modification est apportée à la durée de la récréation de 20 minutes. L'horaire scolaire débutera désormais à 7 h 35 et se terminera à 15 h 05, et la période du dîner sera réduite de 10 minutes.

Il est proposé par Mme Agathe Roy et appuyé par Mme Isabelle Venditti d'approuver les grilles horaire-matières 2026-2027.

Résolution 2026-02-24-CÉ-05

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Dictée TPL;

Il est proposé par Mme Josianne Duval et appuyé par Mme Josianne Falcon d'approuver la tenue de la dictée TPL dans les deux édifices.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2026-02-24-CÉ-06

8. Points de la technicienne en service de garde:

8.1 Règles de régie interne 2026-2027;

Les règles de régie interne du service de garde seront transmises aux parents lors de l'inscription. Un minimum d'inscriptions sera désormais requis pour offrir une journée pédagogique. La journée pédagogique suivant le retour de janvier sera réservée à la planification de l'équipe et le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche en raison du faible taux d'inscription. Le nouveau tarif sera confirmé en début d'année.

Il est proposé par Mme Isabelle Venditti et appuyé par Mme Agathe Roy d'approuver les règles de régie interne du service de garde pour l'année 2026-2027.

Résolution 2026-02-24-CÉ-07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Points des organismes de participation de parents;

9.1 Bingo de la semaine de relâche au profit de la cour école édifice Henryville;

Une activité de Bingo, en collaboration avec la FADOQ, est prévue pour amasser des fonds pour la cour école d'Henryville. Il est mentionné que les rénovations du bâtiment devront être prises en compte dans la planification de l'aménagement de la cour (phase 1).

Il est proposé par Mme Marie-Pier Pelletier et appuyé par Mme Josianne Falcon d'approuver l'activité de Bingo pour la cour d'Henryville.

Résolution 2026-02-24-CÉ-08

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Jeux gonflables activités fin d'année dans les deux édifices;

Les activités de fin d'année avec jeux gonflables auront lieu le 19 juin à St-Joseph et le 22 juin à Henryville. Quatre jeux gonflables seront loués par édifice, incluant un canon à mousse. L'installation nécessite un panneau électrique et une source d'eau.

L'aménagement à St-Joseph devra tenir compte des travaux possibles.

Il est proposé par Mme Josiane Duval et appuyé par Mme Dominique Hudon d'approuver les activités de fin d'année pour les deux édifices.

Résolution 2026-02-24-CÉ-09

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Varia;

10.1 Club des Petits déjeuners;

Le bénévole du Centre d'Entraide demande que les paniers vides soient retournés lors de la récupération des collations afin de pouvoir préparer ceux du lendemain.

11. Correspondance et rapport du comité de parents;

Deux rencontres ont eu lieu depuis janvier. Les informations concernant le calendrier scolaire ont été présentées et approuvées. Les projets à venir ont été abordés, ainsi que le souhait de partager aux parents les formations offertes gratuitement, en incluant le lien dans l'Info-parents lorsque possible.

12. Levée de l'assemblée

Mme Emmanuelle Duchesne propose que la séance soit levée à 20h31.

Résolution 2026-02-24-CÉ-10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président du CÉ

Secrétaire

